

STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} trimestre 2026



Au cours des
12 derniers mois

92 100

entrées en formation
sont comptabilisées
en Nouvelle-Aquitaine
(avril 2025 à mars 2026)

PRÈS DE 26 500 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

26 471 entrées en formation pour des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail ont été enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2026 dans la région. Ce nombre progresse sur un an de +5,9% (+4,9% sur le plan national), après une hausse de +2,6% au 4^{ème} trimestre 2025. Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre diminue de -10,8%.

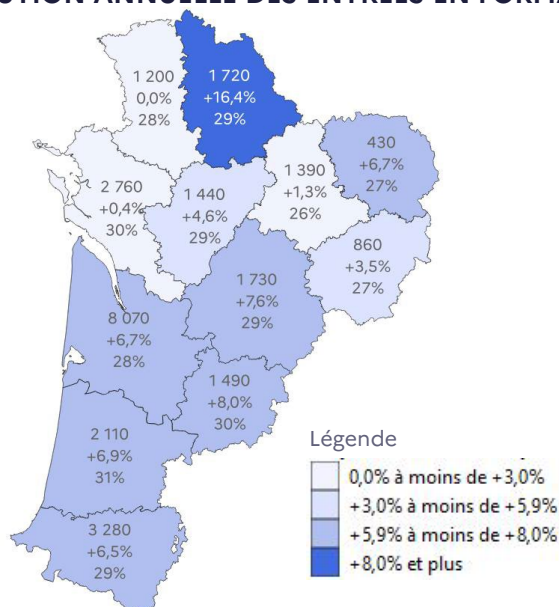
L'évolution annuelle du nombre d'entrées en formation est assez variable selon le territoire au sein de la région [cf. Carte 1]. Sept départements sur douze affichent une progression supérieure à celle de la région. Les évolutions s'échelonnent de 0,0% dans les Deux-Sèvres à +16,4% dans la Vienne.

Au cours de la période d'avril 2025 à mars 2026 (soit 12 mois glissants), 92 100 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un volume en légère hausse par rapport aux 12 mois précédents (+0,3%).

Le taux d'accès à l'emploi¹ dans les 6 mois après une formation progresse sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 1^{ER} TRIMESTRE 2026



entrées en formation
dans le trimestre

évolution sur un an

part des entrées parmi
les 4 derniers trimestres

Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

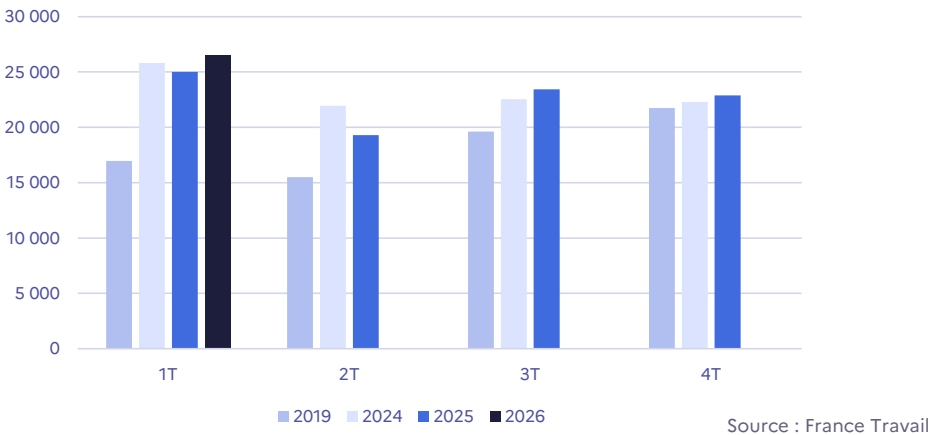
HAUSSE DES ENTRÉES EN FORMATION RÉGIONALES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026

En Nouvelle-Aquitaine, 26 471 entrées en formation ont été prescrites pour des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au cours du 1^{er} trimestre 2026, tous financeurs confondus (+5,9% sur un an). C'est le troisième trimestre consécutif de hausse des entrées en formation sur un an (+3,9% et +2,6% aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2025). La nette hausse annuelle des mois de février et mars 2026 contribue à cette évolution (respectivement +13,1% et +11,6%).

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) continue de progresser (+31,9% sur un an) et explique la hausse globale. Hors formations financées par le CPF, le nombre d'entrées en formation diminue de -10,8% dans la région ce trimestre.

En comparaison avec le 1^{er} trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -20%.

GRAPHIQUE 1
NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2024, 2025 ET 2026



LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS DÉBUTÉES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026 EST DE 41 JOURS

Le CPF, le Conseil régional et France Travail sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d'emploi. Ils représentent respectivement 49%, 26% et 21% des entrées en formation régionales au 1^{er} trimestre 2026.

La durée moyenne des formations est de 286 heures ce trimestre, soit 41 jours [cf. Tableau 1] (46 jours au 1^{er} trimestre 2025). Cette durée moyenne est très variable d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année.

Au 1^{er} trimestre 2026, 50% des entrées en formation ont un objectif de certification et une durée moyenne de 52 jours. Aide-soignant, Secrétariat assistantat médicosocial, Accompagnement éducatif et social, Secrétariat assistantat comptabilité et Education sportive sont les cinq principales formations d'au moins 300 heures avec cet objectif.

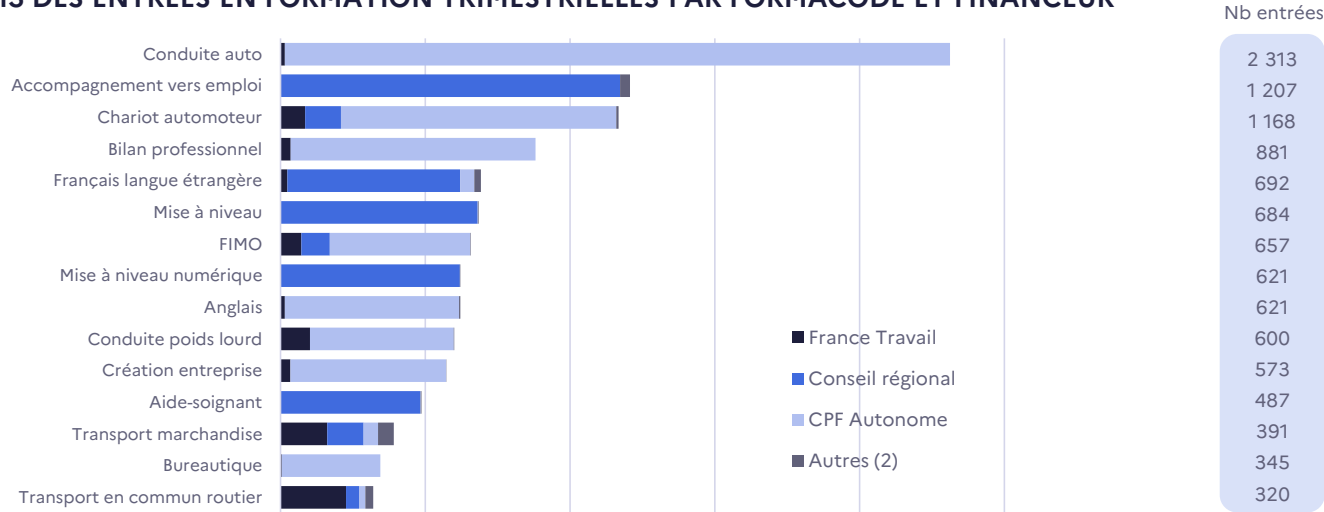
TABLEAU 1
ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	1er trim. 2026	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	26 471	100%	+5,9%	286	41
Objectifs de formation					
Certification	13 339	50%	+19,5%	365	52
Professionnalisation	1 207	5%	-11,3%	288	41
Préparation à la qualification	1 016	4%	+15,7%	163	23
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base,	2 630	10%	-9,6%	166	24
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	2 105	8%	+3,4%	274	39
Perfectionnement, élargissement des compétences	2 161	8%	-8,7%	101	14
Formation à la création d'entreprise	271	1%	-54,6%	184	26
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	3 637	14%	+0,9%	242	35
Autre, non renseigné	105	0%	+20,7%	335	48

Source : France Travail

Avec près de 7 500 entrées en formation, le domaine Transport, logistique est le premier domaine de formation ce trimestre en Nouvelle-Aquitaine. Il est bien représenté parmi le top 15 des formations les plus prescrites au 1^{er} trimestre 2026 [cf. Graphique 2], notamment Conduite auto et Chariot automoteur pour les deux principales. Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication reste le deuxième domaine en nombre d'entrées en formation dans la région. Il concentre plus de 6 400 entrées ce trimestre (Accompagnement vers l'emploi et Bilan professionnel pour les principales formations du domaine).

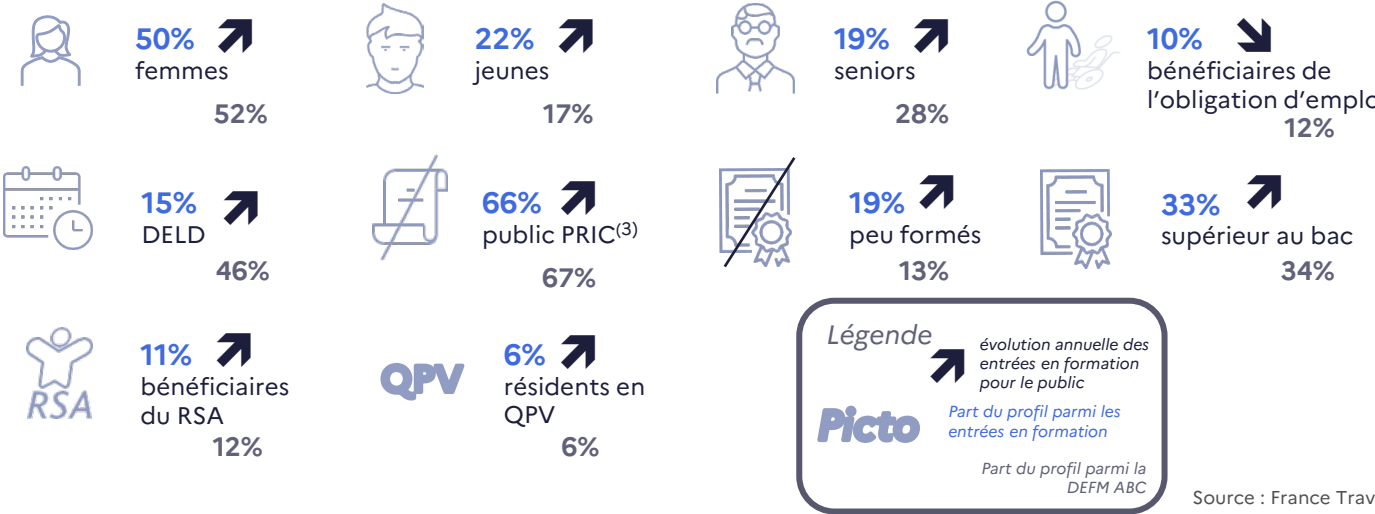
GRAPHIQUE 2
TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR



Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, plus de peu formés, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription (DELD). Ce trimestre, la plupart des profils enregistre une hausse annuelle du nombre d'entrées en formation.

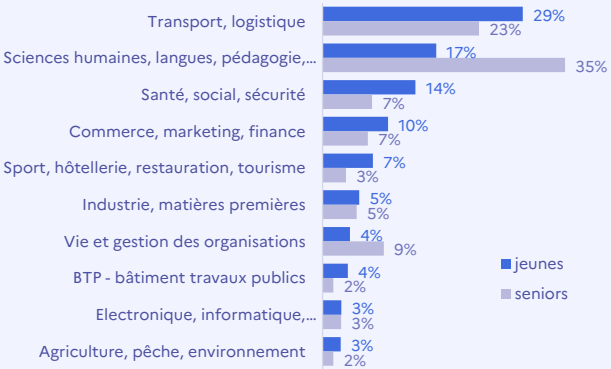


Source : France Travail

ENCADRÉ 1
Pour aller plus loin

Sur la période d'avril 2025 à mars 2026 (soit 12 mois glissants), 22% des entrées en formation concernent un jeune demandeur d'emploi (moins de 26 ans) et 19% concernent un senior (50 ans ou plus), soit respectivement 19 800 entrées et 17 200 entrées. Le nombre d'entrées des jeunes progresse de +8,2% tandis que celui des seniors diminue de -2,0% (+0,3% pour l'ensemble des entrants en formation). La répartition des entrées selon le domaine de formation est différente entre les deux profils de demandeurs d'emploi. 29% des entrées des jeunes appartiennent au domaine Transport, logistique (23% pour les seniors). 35% des entrées des seniors sont concentrées dans celui des Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication (17% pour les jeunes). La durée moyenne de formation des jeunes est deux fois plus longue que celle des seniors : respectivement 71 jours contre 35 jours (49 jours pour l'ensemble des entrants en formation).

TOP10 DES DOMAINES DE FORMATION DES JEUNES ET DES SENIORS



Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
3. cf Sources et définitions

EN NOUVELLE-AQUITAINE, LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PROGRESSE DE PRÈS DE 2 POINTS SUR UN AN

69,5% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre janvier et décembre 2025 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation [cf. Tableau 2]. Ce taux progresse de +1,9 point sur un an. En France, 67,9% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours de la même période (+2,1 points sur un an).

Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (77,2%), Energie, électricité (74,8%), Industrie, matières premières (72,9%), Sciences (71,1%) et Sport, hôtellerie, restauration, tourisme (71,1%) enregistrent les taux les plus élevés, majoritairement en hausse sur un an.

TABLEAU 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de janv. 2025 à déc. 2025	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	52 921	69,5%	↗
Objectifs de formation			
Certification	31 277	65,8%	↗
Professionnalisation	4 120	64,0%	→
Préparation à la qualification	1 925	58,3%	→
Perfectionnement, élargissement des compétences	4 535	68,3%	↗
Formation à la création d'entreprise	257	66,5%	↗
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	9 772	87,5%	↗
Autre, non renseigné	1 035	58,7%	↗
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	1 806	62,5%	↗
Commerce, marketing, finance	6 044	68,8%	↗
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 536	59,9%	↗
Energie, électricité	1 383	74,8%	↗
BTP - bâtiment travaux publics	2 000	65,3%	↗
Electronique, informatique, télécommunication	2 280	53,8%	↗
Industrie, matières premières	3 737	72,9%	↗
Santé, social, sécurité	7 922	70,5%	↗
Sciences	308	71,1%	↘
Economie, droit, science politique	597	61,3%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 252	71,1%	↗
Arts, spectacle, industries créatives	1 764	60,7%	↗
Transport, logistique	13 560	77,2%	↗
Vie et gestion des organisations	5 177	64,4%	↗
non renseigné	555	58,2%	↗



9 772 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période de janvier à décembre 2025. 87,5% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 69,5%. Ce taux d'accès à l'emploi est en hausse par rapport à celui observé un an auparavant (janvier à décembre 2024).



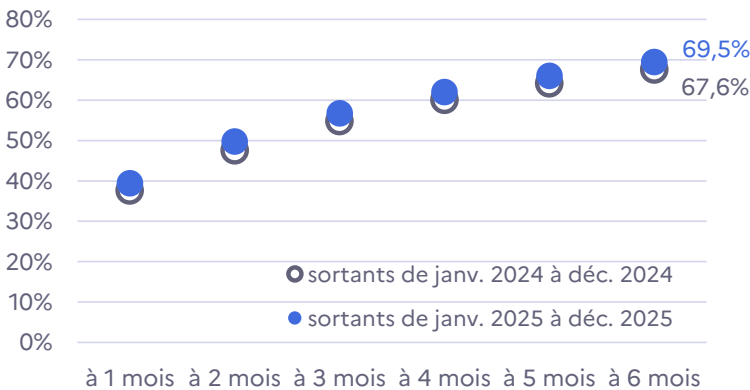
Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois de janvier à décembre 2025, excepté celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation, celles n'étant pas à visée «emploi direct» et celles dont les demandeurs d'emploi n'ont pas un référent de parcours France Travail. Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale. La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Source : France Travail – DSN

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.

L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est plutôt proche mais celui de l'année 2025 est supérieur à celui calculé pour l'année 2024 tant à 1 mois qu'à 6 mois après la formation.

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION



Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionnalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCES A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants de janvier à décembre 2025.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DELD : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).

